



COMMUNE de VEYTAUX

La Municipalité de Veytaux met au concours **le poste de :**

Paysagiste ou agent/e d'exploitation, service voirie à 90% ou 100% au Service de Voirie, Espaces Verts

Tâches principales sont :

- Travaux de voirie dans le village, sur les quais et à Sonchaux
- Entretien des espaces verts, de la châtaigneraie et de la vigne
- Déneigement et conduite du chasse-neige
- Entretien du cimetière et inhumation
- Divers entretiens des infrastructures et des bâtiments communaux
- Petits travaux de génie-civil

Profils et aptitudes :

- Certificat fédéral de capacité paysagiste ou d'agent d'exploitation
- Permis de conduire B
- Bonne condition physique
- Goût et aptitude pour le contact avec le public
- Capacité à travailler de façon rapide et précise, indépendante et en équipe, polyvalence

Entrée en fonction : 1^{er} mai 2022 ou à convenir.

Les offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie récente sont à adresser à la Municipalité de Veytaux, Rue du They n°1, 1820 Veytaux d'ici au **4 mars 2022**. Renseignements complémentaires auprès de M. Masson, chef de service, 079/449 58 59.

Il ne sera répondu qu'aux postulations correspondant aux critères susmentionnés.

La Municipalité

Veytaux, le 18 février 2022